

PROVINCE DE QUÉBEC

COMITÉ DE VIGILANCE DU L.E.T.

PROCÈS-VERBAL DU JEUDI 25 NOVEMBRE 2010

Le 25 novembre 2010 se tenait à la salle de réunion du bâtiment administratif du Service de l'entretien du territoire à 9 h, la vingtième réunion (4^e réunion en 2010) du Comité de vigilance du L.E.T., à laquelle assistaient :

- √ Monsieur Michel Côté, citoyen et président
- √ Madame Doris Dumas, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable
- √ Monsieur Steve Girard, conseiller du district #6
- √ Monsieur Dany Giroux, urbaniste à la Ville de Matane
- √ Madame Manon Perreault, biologiste à la MRC de Matane, invitée

ÉTAIENT ABSENTS :

- √ Monsieur Marcel Bélanger, vice-président de la SOGERM
- √ Monsieur Yvan Imbeault, préfet de la MRC de Matane

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

À 9 h, monsieur Michel Côté souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

L'ordre du jour est adopté en corrigeant au point 4 "Statistiques matières résiduelles juillet à septembre 2010", et en laissant le varia ouvert.

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 9 septembre 2010

Le procès-verbal de la réunion du 9 septembre 2010 est adopté à l'unanimité par les membres présents.

3. Suivi du procès-verbal de la réunion du 9 septembre 2010

Doris Dumas mentionne que le décret a bel et bien été transmis aux membres du comité et également été mis sur le site Internet de la Ville de Matane. Elle ajoute que les résultats des tests de l'été et de l'automne pour la surveillance des eaux pluviales et d'infiltration ont été faits conformément au décret et envoyés au MDDEP.

La coordonnatrice avise également le comité que le portail de détection de radioactivité est maintenant réparé et sera réinstallé sous peu.

4. Statistiques matières résiduelles de juillet à septembre 2010

Doris Dumas présente un résumé des statistiques du trimestre.

Les statistiques complètes sont présentées en pièces jointes.

Un membre du comité fait remarquer que les tonnages récupérés pour le trimestre sont vraiment importants par rapport à l'an dernier. La coordonnatrice explique que la récupération du béton et de l'asphalte représente une grande partie de ces tonnages. On remarque également que le tonnage comme matériel de recouvrement est inférieur aux années passées. Aucune explication n'est fournie à cet effet.

5. Avancement des travaux – Cellule n° 3 du L..E.T.

Doris Dumas remet aux membres du comité un résumé des travaux qui ont eu lieu récemment au L.E.T. pour assurer le fonctionnement des pompes de la station de pompage, et ce, afin d'évacuer les eaux pluviales et le lixiviat vers le bassin de traitement. (Voir en pièce jointe)

6. Appel d'offres

La coordonnatrice informe les membres que l'appel d'offres conjoint pour la gestion et l'exploitation du L.E.T. et de l'écocentre a été lancé le 12 novembre 2010 et que l'ouverture des soumissions est prévue pour le 9 décembre 2010. Les dates d'entrée en vigueur des deux contrats de gestion ont été harmonisées pour permettre un appel d'offres conjoint. Le nouveau contrat entre en vigueur le 1^{er} janvier 2011.

7. Campagne de sensibilisation 2010

Suite à la campagne de l'été 2010, un rapport d'activités conjoint avec la Ville et la MRC de Matane a été rédigé. Le rapport final de la campagne 2010 pour le programme ISÉ (information, sensibilisation, éducation) sera mis en ligne sur le site de la Ville et de la MRC.

Manon Perreault informe les membres du comité que la subvention de la SAQ a été versée à la MRC; toutefois, la portion réservée à la Ville n'a pas encore été reçue. Elle fera le suivi.

8. PGMR

Manon Perreault, de la MRC, informe le comité que le processus de révision du PGMR est dicté par la *Loi sur la qualité de l'environnement*, articles 53.11 à 53.27. Une fois la résolution du conseil de la MRC passée, la commission chargée de réviser a 12 mois pour élaborer un nouveau plan. Le premier document est entré en vigueur le 3 octobre 2005 et doit être révisé aux 5 ans. Malheureusement, la nouvelle politique n'a pas encore été annoncée officiellement. Toutefois, la MRC prévoit entamer le processus de révision sous peu en 2011.

Doris Dumas confirme que lors du colloque sur la gestion des matières résiduelles, tenu à Sherbrooke, au début novembre, la politique québécoise n'a pas été annoncée. Par contre, les grandes lignes directrices ont été reprises à plusieurs occasions, voulant que la gestion des matières organiques fasse partie intégrante des plans de gestion. La biométhanisation est très en vogue, mais d'autres solutions, moins coûteuses, peuvent avoir leur mérite et doivent aussi être étudiées.

9. Varia

a) Article dans Vecteur – Réseau Environnement

La coordonnatrice avise les membres qu'un article paraîtra dans la revue Vecteur de Réseau Environnement, soit au printemps 2011. L'article portera sur les bons coups réalisés dans la région du Bas-Saint-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine au sujet de la gestion des matières résiduelles. L'accent sera mis sur la volatilisation énergétique des matières ligneuses à l'usine de Smurfit Stone de Matane et d'autres projets ailleurs dans la région. Doris Dumas ajoute que seulement le bois propre peut être utilisé pour la bouilloire de Smurfit Stone.

10. Date et heure de la prochaine réunion

La prochaine réunion est prévue le jeudi 17 février 2011 à 9 h. En cas d'impossibilité, cette rencontre sera reportée au 17 mars 2011.

11. Levée de la réunion

L'assemblée est levée à 10 h 45.

La secrétaire,

[Original signé]

Doris Dumas, coordonnatrice
à l'environnement et au développement durable

p. j.

